

L'actualité de cette semaine demeure encore et toujours dominée par la situation sanitaire et ses conséquences dans nos écoles. Bien qu'elle éclipse le reste, le SNE reste mobilisé pour vous aider au quotidien. Nous sommes, par exemple, intervenus pour soutenir une équipe dont un membre a été victime d'une grave agression par un de ses élèves.

Situation sanitaire au plan national

L'instance partenariale annoncée par le premier ministre et ses déclinaisons locales se mettent en place. Le SNE était au rendez-vous dès ce mardi à Paris. A cette occasion, le professeur Chauvin, président du Haut Conseil de la Santé Publique, a expliqué que le protocole de la rentrée de janvier 2022 était seulement le deuxième puisqu'il changeait pour la première fois le but à atteindre. **Il ne s'agit plus de se protéger du virus en s'isolant mais de vivre avec et d'éviter une paralysie du pays.** Le dire explicitement eût été une bonne chose. Les enseignants participent donc bien aussi directement au bon fonctionnement de la France.

Lors du point sanitaire du mercredi, **le SNE a présenté des demandes visant à améliorer immédiatement le quotidien dans les écoles.** Notre syndicat a aussi milité pour **la création de deux primes.** L'une pour rétribuer les efforts liés à la continuité pédagogique et l'autre pour rémunérer ceux découlant de l'explosion des tâches administratives. ([Retrouvez tous les détails ici](#))

Au plan local

Le SNE est intervenu auprès de M. le Recteur et de nos trois IA-DASEN afin d'obtenir diverses mesures RH comme la suspension des APC, de la formation continue, des évaluations d'écoles ainsi que de la bienveillance dans les mesures de carte scolaire.

Le jeudi 13 fut une grande journée de mobilisation, d'une ampleur jamais vue depuis bien des années. Une délégation du SNE, dont votre serviteur faisait partie, a été reçue rue de Grenelle avec les autres organisations syndicales par trois ministres le soir même. Les annonces qui furent faites présentent de l'intérêt, mais elles ne répondent pas à toutes les problématiques qui nous ont toutes et tous poussé à nous mobiliser.

Et maintenant ?

Le SNE considère que le recours à la grève est l'argument à utiliser lorsque tous les autres moyens d'obtenir des avancées ou d'être entendus ont été épuisés. La grève du 13 janvier a ouvert les yeux du gouvernement sur un certain nombre de problèmes. Il était temps ! Les premières annonces ont été immédiates, les discussions se sont à nouveau mises en place. Il faut maintenant se replonger dans le processus d'échanges, travailler pour avancer. Les premières réunions ont déjà eu lieu. Le SNE s'inscrit d'abord dans cette démarche. Il n'appellera probablement pas à la grève le 27.

Notre syndicat a reconnu les avancées là où elles se trouvent (fourniture de masques chirurgicaux pour tous et FFP2 pour les volontaires en maternelle en priorité, embauche des candidats sur les listes complémentaires, report des évaluations CP CE1, réunions hebdomadaires sur la situation). **Il a aussi pointé les manques patents de l'organisation actuelle.**

Un constat qui demeure amer

Aujourd'hui, **les conditions de travail restent extrêmement dégradées.** Avertir, informer, vérifier sont des verbes que nous conjuguons encore et encore. Jongler entre les nombreuses absences et les présences, ajuster son enseignement pour préserver un semblant d'harmonie dans nos classes est devenu notre lot quotidien. A ce sujet, le SNE vous rappelle que **le double travail présentiel/distanciel est une ligne que vous n'avez pas à franchir.** Lorsque vous êtes en classe, il vous suffit de transmettre le travail aux absents comme pour une absence "normale" pour remplir vos obligations professionnelles.

Le droit à la déconnexion n'est pas reconnu non plus. Il est devenu ordinaire de penser que l'on vérifie sa messagerie professionnelle 7 jours sur 7. Ce n'est pourtant pas le cas.

Il est donc indispensable de ne pas rester dans cette situation.

Continuer à faire bouger les lignes

Dès le point sanitaire du mercredi 19, le SNE a réclamé **un protocole qui rende possible la vie des écoles, des moyens supplémentaires pour gérer la crise** dans le premier degré et la reconnaissance de la dureté accrue de l'exercice du métier par **l'octroi d'une prime covid spécifique aux enseignants et aux directrices et directeurs d'école** ([tous les détails ici](#)).

Vous pouvez nous aider à peser. Pour cela, nous vous proposons de faire remonter vos difficultés quotidiennes. Pour cela, **le SNE vous propose une action qui ne vous coûtera rien** et qui, si elle est suivie en masse, pourrait contribuer à faire bouger les lignes ([cliquer ici pour les détails pratiques](#)).

Je suis, par principe, opposé à la grève comme mode systématique de revendication. Je crois que ce modus operandi est inopérant. J'ai, en tant que responsable syndical, probablement plus appelé à ne pas faire grève que le contraire. Et pourtant.

M. Blanquer a toujours affirmé être aux côtés des enseignants, reconnaître leur engagement, vouloir le meilleur pour eux...

J'ai assisté au point sanitaire que notre ministre a présidé mardi dernier. Plusieurs syndicats l'ont alerté sur l'épuisement des collègues qui est déjà là, sur la désorganisation qui s'abat sur les écoles avec le nouveau protocole et la vague omicron. **Le SNE a tenu des propos particulièrement forts**, a souligné la crise que traversent les équipes, leurs difficultés, celles des parents, les répercussions des unes sur les autres, le sentiment que le ministère refuse d'entendre ce qui lui est dit et que le terrain a l'impression que ce protocole cherche à laisser filer la maladie plutôt qu'à s'en protéger.

A écouter ses réponses, **j'ai eu le sentiment que le ministre a choisi de cacher la poussière sous le tapis**. Il s'abrite derrière des chiffres sans voir la réalité qui se cache derrière. Pour ne citer qu'un exemple, une classe ouverte pour 2 à 7 élèves qui changent sans cesse ne permet pas à l'école de tenir son rôle d'enseignement. Ce n'est pas un succès. C'est une souffrance pour les enseignants qui ne peuvent pas travailler dignement et un manque de respect pour les élèves et leurs familles. **Puisque M. Blanquer choisit la surdité, il faut trouver un autre mode de communication**. Voilà pourquoi j'ai soutenu l'idée d'un appel à la grève du SNE.

En tant que responsable syndical, je ne peux moralement pas vous inciter à sacrifier une journée de paie sans en faire autant moi-même. J'ai donc envoyé ma déclaration d'intention de faire grève et me ferai enregistrer gréviste.

Enseigner c'est s'engager. Je serai gréviste jeudi. J'espère que nous serons très nombreux dans ce cas. **A plus d'un million à pouvoir réagir, nous avons les moyens d'être entendus**, surtout à quelques mois des élections présidentielles.

Avant toute autre chose, toute l'équipe du SNE de l'académie de Lyon vous souhaite une très belle et heureuse année 2022, tant dans votre vie professionnelle que dans votre vie personnelle.

Attaques odieuses contre les enseignants

Dès la rentrée, notre équipe a malheureusement dû se remobiliser sur un dossier particulièrement sensible. Dans l'Ain, avant les vacances de Noël, plusieurs écoles ont été destinataires de courriers, tracts, mails et affiches particulièrement violents. Sur ces documents, **les écoles sont comparées à des camps de concentration nazis et les enseignants à des bourreaux qui maltraitent leurs élèves**. Tout cela parce que les enseignants de ces écoles sont des professionnels consciencieux qui respectent le protocole sanitaire, notamment le port du masque. D'autres écoles ont été récipiendaires de ce genre de torchons après la rentrée.

Il était impensable de rester sans rien faire. Pour mémoire, **ce genre de propos est constitutif d'un délit d'outrage, délit réprimé par 6 mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende par l'article 433-5 du Code pénal**.

Contacté les deux fois par les directeurs et directrices de ces écoles, le SNE leur a d'abord conseillé de transmettre ces documents à leur IEN. **Notre syndicat est ensuite intervenu deux fois à ce sujet auprès de l'IA-DASEN**. La première fois pour l'informer de la situation. Mme l'IA-DASEN nous a répondu que notre alerte avait retenu toute son attention. La seconde fois, notre syndicat lui a demandé de donner des suites judiciaires puisque certains des nouveaux documents sont signés. Mme l'IA-DASEN nous a promptement remercié du suivi et nous a informé que **le service juridique du Rectorat a été saisi de l'affaire**.

Nous avons aussi informé directement le ministère de nos démarches afin que la rue de Grenelle sache comment les enseignants peuvent être traités sur le terrain.

Une fois encore, il est important de ne pas rester seul face à un problème ou une agression. **Le SNE, votre syndicat, est là pour vous épauler un toutes circonstances**.

Protocole sanitaire actuel : une cacophonie insoutenable

Au SNE, nous défendons le principe de l'ouverture des écoles. **Nous sommes pour des décisions pragmatiques qui permettent à tous de travailler dans les meilleures conditions possibles**. Nous savons que les enseignants et les directeurs et directrices d'école sont mobilisés comme jamais et qu'ils font tout pour conjuguer ce qui leur est demandé du point de vue sanitaire avec les apprentissages qu'ils ont à orchestrer. Mais il faut admettre qu'à l'impossible, nul n'est tenu. Rester la tête hors de l'eau dans notre profession relève aujourd'hui de l'exploit olympique.

Des règles communiquées une veille de rentrée, incomplètes (par exemple pour les cas contacts familiaux) et matériellement inapplicables ont engendré un niveau de stress jamais atteint dans de très nombreuses équipes et chez les parents. Certaines consignes induites par cette situation relèvent de l'irréel : *"il n'y avait pas de test disponible? Montrez-vous temporairement flexibles, accueillez..."* Cette dernière a été fort heureusement annulée. La pression doit baisser. **C'est pourquoi le SNE milite pour un retour à la raison lors de toutes les réunions des instances ministérielles** (Lire tous les détails dans la rubrique suivante).